

Procès-Verbal du Conseil Municipal Du jeudi 13 avril 2023 à 20h00

Le jeudi 13 avril deux mille vingt-trois, à 20 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni, en lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges MOREIRA, Maire.

Étaient présents : Monsieur BALESTRO Yannick, Madame AUDOUIN Karine, Monsieur COURTIER Dimitri, Monsieur DATY Gabriel, Monsieur HAQUIN Benoît, Madame HURTEL Céline, Monsieur JANY Fabien, Madame LEIDING Océane, Monsieur MOREIRA Georges, Monsieur BESNARD Hervé.

Étaient absents : Monsieur CLOAREC Frédéric, Monsieur LACROIX Vincent, Monsieur CATUFFE Jean.

Pouvoir : Monsieur CLOAREC Frédéric donne pouvoir à Monsieur MOREIRA Georges.

Secrétaire de séance : Monsieur COURTIER Dimitri.

Convocation du 07/04/2023.

Ordre du jour :

- 1/ Vote Compte Administratif 2022
- 2/ Vote Budget 2023 Assainissement
- 3/ Vote Budget 2023 Commune
- 4/ Délibération prolongement du poste Contractuel Administratif
- 5/ Vote des taux Communaux
- 6/ Point sur le logement de l'employé Communal
- 7/ Point projet école
- 8/ Point sur l'organisation de l'employé Communal
- 9/ RIFSEEP

1/ Vote Compte Administratif Commune

Monsieur HAQUIN Benoit, Conseillé municipal présente aux Conseillers les comptes administratifs 2022 validés par la trésorerie. Le conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur Le Maire à signer les comptes administratifs 2022 commune.

2/ Vote Budget 2023 Assainissement

Monsieur le Maire présente aux Conseillers Municipaux le budget 2023 pour l'assainissement. Le conseil Municipal à l'unanimité valide la proposition du budget 2023 assainissement.

3/ Vote Budget 2023 Commune

Monsieur le Maire présente aux Conseillers Municipaux le budget 2023 pour la commune. Le conseil Municipal à l'unanimité valide la proposition du budget 2023 commune.

4/ Délibération prolongement du poste Contractuel Administratif

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il y a lieu de prévoir une prolongation de l'agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et fixant le niveau de recrutement et la rémunération :

Prolongation en contrat contractuel du 08 Mai 2023 au 31 Décembre 2023

Rémunération : sur l'indice brut 382 et indice majoré 353 Adjoint administratif catégorie C

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

-d'autoriser Monsieur le Maire à prolonger l'agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et fixant le niveau de recrutement et la rémunération.

-Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

5/ Vote des taux Communaux

Monsieur Le Maire redonne pour mémoire au Conseil Municipal les Taux votés sur 2022

NATURE DES TAXES	TAUX VOTES EN 2022	BASES IMPOSITION 2022	PRODUITS CORRESPONDANTS
Foncier bâti	36.41	546 300	198 908
Foncier Non bâti	27.96	114 900	32 126
		TOTAL	231 034

Et donne le nouveau tableau 2023 à voter

NATURE DES TAXES	TAUX VOTES EN 2023	BASES IMPOSITION 2023	PRODUITS CORRESPONDANTS
Foncier bâti	39.4	574 000	226 156
Foncier Non bâti	30.26	123 100	37 250
Taxe d'habitation	14.41	23 064	3 324
TOTAL			266 730

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 08 voix pour, 02 abstentions et 01 contre des nouveaux taux et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires pour mener à bien cette opération

6/ Point sur le logement de l'employé Communal

Monsieur le Maire informe son Conseil que les diagnostics obligatoires ont été faits et que des travaux sont à prévoir.

7/ Point projet école

L'architecte doit revenir vers nous avec une proposition alternative.

Monsieur le Maire après en avoir parlé avec lui et l'ADTO craint que ce projet en dur soit tout autant au-dessus du budget.

8/ Point sur l'organisation de l'employé Communal

Monsieur le Maire présente l'activité de l'employé communal et souhaite revoir sa rémunération.

9/ RIFSEEP

Monsieur le Maire informe son Conseil que la séance au sein du Centre de Gestion initialement prévue le 06 avril a été reportée au vendredi 14 avril prochain en raison du mouvement social donc ce point est reporté au prochain conseil.

Fin de la séance à 22h30.